

# COMPTES MENSUELS DES ORGANISMES DE SÉCURITÉ SOCIALE

N° 8 : juillet 2016

Situation au 31 mars 2016

Cette publication complète les informations annuelles établies dans le cadre de la Commission des comptes de la sécurité sociale (CCSS) en fournissant des éléments sur la situation infra-annuelle des organismes de sécurité sociale (sur le champ de l'essentiel des régimes obligatoires de base de sécurité sociale, du FSV et de la CADES) établie sur la base des données comptables de ces organismes. Elle s'inscrit dans le cadre des dispositions de la directive européenne 2011/85 en matière de publication par les Etats membres des données comptables mensuelles sur le champ des administrations de sécurité sociale (ASSO). Les résultats en fin de mois présentés ici ne peuvent être directement transposés en vue d'anticiper le niveau exact du résultat net attendu en fin d'exercice, tel qu'il est présenté dans le rapport de la CCSS de juin 2016, puisqu'ils ne prennent en compte ni les opérations d'inventaire (provisions, reprises de provision, produits à recevoir...), ni certaines écritures comptables connues uniquement en fin d'exercice. De ce fait, c'est avant tout l'analyse sur une période comparable de l'année précédente qui fait sens, sous réserve de la prise en compte de certains éléments détaillés ci-dessous et des événements susceptibles d'affecter la qualité et la régularité avec lesquelles les données mensuelles sont enregistrées dans les comptes des organismes tout au long de l'année.

Cinq nouveaux régimes (clercs de notaire, salariés des industries électriques et gazières, régime maladie des militaires, régimes vieillesse des fonctionnaires territoriaux et hospitaliers d'une part et des professions libérales d'autre part) sont intégrés en 2016 à cette publication. La publication couvre à présent à 93% du champ des régimes obligatoires de sécurité sociale de base, hors retraites de la fonction publique de l'État qui ne sont pas dans le champ des ASSO. La fiche 3.1 du rapport à la CCSS de septembre 2014 explicite plus en détail la méthodologie retenue. La fiche 3.8 du rapport à la CCSS de septembre 2015 décrit les modalités d'intégration de la MSA et du RSI dans ce suivi mensuel à compter de 2015. Des éléments d'analyse conjoncturelle plus précis publiés par les caisses sont disponibles sur le portail : <http://www.securite-sociale.fr/A-la-une-sur-les-sites-des-caisses-de-Securite-sociale>. Contrairement aux données publiées dans les rapports de la CCSS, cette publication consolide les comptes des branches maladie et AT-MP ainsi que ceux de la branche vieillesse et du FSV.

## Avertissement sur la comparabilité des exercices :

Comme pour chaque exercice nouveau, les publications relatives à l'exercice 2016 donnent lieu à des modifications par rapport aux précédents exercices. Ainsi, les charges liées au non recouvrement, qui sont présentées en minoration des produits, sont désormais prises en comptes mensuellement.

Des retraitements complémentaires ont également été opérés afin de mieux refléter les charges mensuelles des organismes, notamment en ce qui concerne les dépenses relatives à la tarification à l'activité pour la branche maladie. Enfin, des nouveaux régimes entrent dans le champ de la publication (CNRACL, CNIEG, CNAVPL, CNMSS et CRPCEN). Pour assurer la comparabilité avec les exercices précédents, des retraitements ont été effectués sur les exercices 2014 et 2015 ; les soldes présentés peuvent donc différer de ceux des publications précédentes.

Par ailleurs, la poursuite en 2016 de la mise en œuvre du pacte de responsabilité et les modifications d'affectation de recettes entre branches modifient le profil infra-annuel des comptes, limitant l'exercice de comparabilité avec les exercices précédents.

## Régime général, MSA, RSI, FSV et CADES

en milliards d'euros	2016 (p)*	% évol	Montant à fin Mars		Mars-16 / Mars-15	2016 poids
			2015	2016		
<b>Solde du régime général, du FSV, de la MSA et du RSI</b>	<b>-9,3</b>		<b>-7,6</b>	<b>-4,4</b>		
dont RG + FSV	-9,1		-7,2	-4,0		
dont MSA	-0,1		0,2	-0,1		
dont RSI	0,0		-0,6	-0,2		
<b>Dépenses du régime général, du FSV, de la MSA et du RSI</b>	<b>403,7</b>	<b>0,6%</b>	<b>96,0</b>	<b>96,1</b>	<b>0,1%</b>	<b>23,8%</b>
Prestations sociales	362,5	0,3%	89,7	90,1	0,4%	24,9%
Transferts	28,4	4,2%	4,6	4,3	-5,5%	15,2%
Charges de gestion courante	12,6	0,3%	1,7	1,7	-1,8%	13,3%
Autres charges	0,2	18,3%	0,0	0,0	3,1%	10,1%
<b>Recettes du régime général, du FSV, de la MSA et du RSI</b>	<b>394,4</b>	<b>1,1%</b>	<b>88,5</b>	<b>91,7</b>	<b>3,7%</b>	<b>23,3%</b>
Cotisations sociales	216,3	1,0%	53,1	54,6	2,9%	25,3%
Cotisations prises en charge par l'Etat	3,6	6,6%	0,8	0,8	-0,5%	22,4%
CSG	88,1	3,3%	18,7	19,6	4,8%	22,2%
Autres contributions sociales, impôts et taxes	61,3	-2,9%	11,9	12,1	1,9%	19,7%
Charges liées au non recouvrement	-2,4	-20,0%	-0,4	-0,5	3,4%	18,9%
Transferts	22,9	1,3%	3,9	4,1	3,8%	17,7%
Autres produits	4,6	-1,8%	0,6	1,0	74,8%	22,0%
<b>CADES - endettement net</b>	<b>-136,1</b>	<b>8,0%</b>	<b>-131,6</b>	<b>-131,9</b>	<b>0,2%</b>	

\* : Prévisions du rapport de la CCSS de juin 2016

Le solde du régime général, du FSV, de la MSA et du RSI à fin mars 2016 s'améliore par rapport à fin mars 2015, passant de -7,6 Md€ à -4,4 Md€.

Le produit des cotisations (plus de la moitié des produits) est particulièrement dynamique, reflétant à la fois une accélération de la masse salariale privée (2,5% en glissement annuel par rapport au 1<sup>er</sup> trimestre 2015), les hausses des taux de cotisation vieillesse, et le décalage de l'entrée en vigueur de l'extension de la baisse du taux de cotisation famille au 1<sup>er</sup> avril 2016.

La CSG progresse également rapidement, principalement en raison de la croissance de la masse salariale du secteur privé.

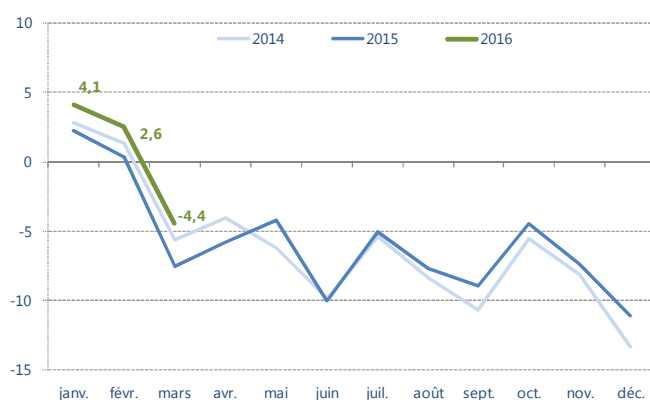
Les charges sont globalement en ligne avec la prévision ; leur quasi-stabilité reflète surtout le transfert au budget de l'Etat des dépenses d'aide au logement auparavant retracées dans les comptes de la branche famille. Hors cet effet de champ l'évolution serait de +1,6%. La baisse de la charge des transferts (-0,2 Md€) participe à la modération de l'évolution des dépenses.

La dégradation du solde de la MSA et l'amélioration de celui du RSI, avant équilibrage, viennent notamment des changements induits par la mise en œuvre de la protection universelle maladie (PUMa), qui se traduit par la modification des modalités de répartition de la CSG maladie entre régimes, au profit du RSI.

La chronique des soldes des trois premiers mois, moins dégradée, reste cohérente avec celles des deux années précédentes.

L'endettement net de la CADES progresse de 0,2% à la fin mars 2016 ; la prévision annuelle tient compte d'une reprise de dette de 23,6 Md€ échelonnée sur l'année, 9 Md€ ayant été repris au 31 mars 2016.

## Régime général, MSA, RSI, FSV • Soldes cumulés (en Md€)



**Branche vieillesse (RG+MSA+RSI) + FSV**

en milliards d'euros	2016 (p)*	% évol	Montant à fin Mars		Mars-16/ Mars-15	poids 2016
			2015	2016		
<b>Total des dépenses</b>	<b>144,9</b>	<b>1,6%</b>	<b>34,8</b>	<b>35,4</b>	<b>1,5%</b>	<b>24,4%</b>
Prestations sociales	134,3	1,8%	32,8	33,3	1,6%	24,8%
Transferts	8,5	-0,8%	1,8	1,8	0,6%	21,6%
Charges de gestion courante	2,0	-0,1%	0,2	0,2	-5,1%	0,0%
Autres charges	0,0	85,1%	0,0	0,0	-11,0%	10,6%
<b>Total des recettes</b>	<b>141,3</b>	<b>2,3%</b>	<b>31,9</b>	<b>32,0</b>	<b>0,1%</b>	<b>22,6%</b>
Cotisations sociales	86,2	3,3%	20,6	21,3	3,7%	24,7%
Cotisations prises en charge par l'Etat	1,3	-6,1%	0,3	0,3	-5,9%	23,3%
CSG	9,3	-14,0%	2,4	1,3	-45,7%	13,9%
Autres contributions sociales, impôts et taxes	25,3	7,3%	4,2	4,3	3,8%	17,2%
<i>Charges liées au non recouvrement</i>	-0,8	-16,6%	-0,1	-0,1	-0,6%	14,8%
Transferts	19,8	0,7%	4,5	4,8	4,8%	24,1%
Autres produits	0,3	5,6%	0,0	0,1	26,8%	16,3%
<b>SOLDE</b>	<b>-3,6</b>		<b>-2,9</b>	<b>-3,4</b>		
<i>dont CNAV + FSV</i>	-3,5		-2,8	-3,2		
<i>dont MSA</i>	-0,1		0,2	0,2		
<i>dont RSI</i>	0,0		-0,4	-0,4		

\* : Prévisions du rapport de la CCSS de juin 2016

**Branches maladie – AT-MP (RG+MSA+RSI)**

en milliards d'euros	2016 (p)*	% évol	Montant à fin Mars		Mars-16/ Mars-15	poids 2016
			2015	2016		
<b>Total des dépenses</b>	<b>210,3</b>	<b>2,3%</b>	<b>50,0</b>	<b>50,8</b>	<b>1,7%</b>	<b>24,2%</b>
Prestations sociales	191,7	2,0%	47,4	48,5	2,3%	25,3%
Transferts	10,9	11,2%	1,4	1,1	-18,2%	10,4%
Charges de gestion courante	7,6	0,1%	1,2	1,2	-2,5%	15,3%
Autres charges	0,1	-20,4%	0,0	0,0	50,5%	3,9%
<b>Total des recettes</b>	<b>205,6</b>	<b>2,5%</b>	<b>45,2</b>	<b>48,5</b>	<b>7,2%</b>	<b>23,6%</b>
Cotisations sociales	99,5	1,7%	24,3	25,0	3,1%	25,1%
Cotisations prises en charge par l'Etat	1,9	23,6%	0,4	0,4	6,2%	20,2%
CSG	68,8	8,6%	13,8	15,8	14,4%	23,0%
Autres contributions sociales, impôts et taxes	29,2	-8,3%	6,2	6,3	2,1%	21,6%
<i>Charges liées au non recouvrement</i>	-1,3	-23,7%	-0,2	-0,3	3,5%	20,5%
Transferts	3,9	-0,5%	0,4	0,4	-3,6%	10,1%
Autres produits	3,6	-5,1%	0,4	0,8	88,6%	23,5%
<b>SOLDE</b>	<b>-4,7</b>		<b>-4,7</b>	<b>-2,3</b>		
<i>dont CNAV + CNAV-AT</i>	-4,7		-4,5	-2,1		
<i>dont MSA</i>	0,0		0,1	-0,4		
<i>dont RSI</i>	0,0		-0,2	0,2		

\* : Prévisions du rapport de la CCSS de juin 2016

Compte tenu de la stabilité de ses produits par rapport au premier trimestre 2015, le solde de la **branche vieillesse** au premier trimestre 2016 est légèrement plus dégradé.

Les prestations progressent à un rythme proche de celui retenu en prévision : 1,6% au premier trimestre 2016 par rapport au même trimestre de 2015, pour une prévision annuelle de 1,8% en 2016.

La quasi-stabilité des recettes (+0,1%) masque des évolutions contrastées des produits de cotisations et de CSG. La hausse des cotisations de 3,7% s'explique principalement par le changement de taux de cotisation à compter du 1<sup>er</sup> janvier (décret du 2 juillet 2012 sur les retraites anticipées et loi du 20 janvier 2014 sur les retraites), ainsi que par le dynamisme de la masse salariale du secteur privé. En revanche, le produit de CSG affecté au FSV baisse fortement en ce début d'année : conformément à la LFSS 2016, le fonds ne perçoit plus de CSG assise sur les revenus d'activité et de remplacement, dont le profil de recouvrement est relativement linéaire, mais devient le principal affectataire du produit des prélèvements sur les revenus du capital (y compris la CSG), dont le recouvrement est plus concentré sur la fin de l'exercice.

Pour les mêmes raisons, la dynamique du produit des autres contributions sociales et recettes fiscales est plus faible que la prévision annuelle, une partie des recettes du FSV étant attendue sur le dernier trimestre.

Le solde **des branches maladie et AT-MP** s'améliore nettement par rapport au premier trimestre 2015 en raison d'une forte progression des recettes. Cette croissance est due pour 4,4 points à la CSG et pour 1,6 point aux cotisations. La dynamique de la progression de la CSG résulte du transfert à la branche maladie de la fraction de CSG assise sur les revenus d'activité et de remplacement que percevait jusqu'ici le FSV, en échange de l'affectation au fonds de la CSG assise sur les revenus du capital.

Cette réaffectation de CSG, au bénéfice de la branche maladie sur la totalité de l'exercice, se traduit également par une modification du profil infra-annuel du recouvrement, la CSG assise sur les revenus d'activité et de remplacement étant recouvrée plus régulièrement que celle assise sur les revenus du capital.

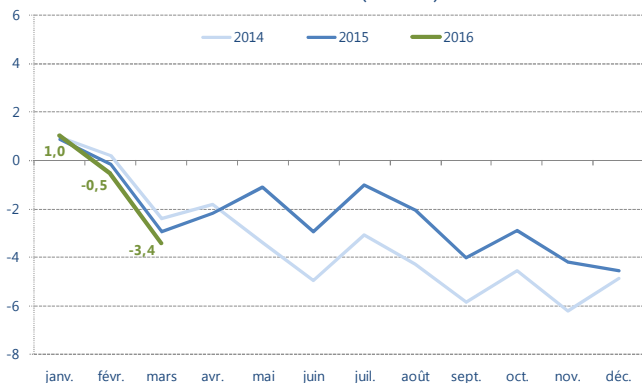
La dynamique des prestations sociales est légèrement supérieure à la prévision. Les dépenses de soins de ville de la CNAV, qui constituent plus du tiers de ces dépenses, progressent de +2,1%.

La suppression de la compensation bilatérale, qui s'inscrit dans le cadre de la mise en place de la PUMA, explique la baisse importante des charges de transferts ; la CNAV n'enregistre plus de dépenses à ce titre au profit de la SNCF et de la CANSSM, mais y substituera, en fin d'exercice, une charge d'intégration financière.

La nette progression des autres produits est due à des remboursements des régimes étrangers qui, cette année, sont intervenus plus tôt que les années précédentes.

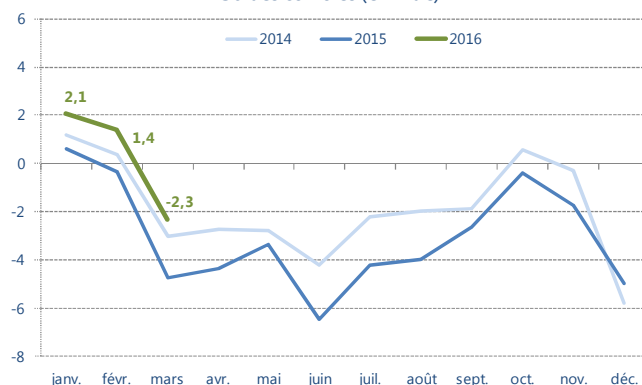
**Branche vieillesse (RG+MSA+RSI) + FSV •**

Soldes cumulés (en Md€)



**Branche Maladie – AT-MP (RG+MSA+RSI) •**

Soldes cumulés (en Md€)



**Branche famille**

en milliards d'euros	2016 (p) *	%	Montant à fin Mars		Mars-16/ Mars-15	poids 2016
			2015	2016		
<b>Total des dépenses</b>	<b>49,6</b>	<b>-8,6%</b>	<b>12,3</b>	<b>11,1</b>	<b>-9,8%</b>	<b>22,4%</b>
Prestations sociales	36,5	-11,6%	9,6	8,3	-13,2%	22,8%
Transferts	10,2	0,0%	2,5	2,5	1,9%	24,8%
Charges de gestion courante	2,9	1,0%	0,3	0,3	3,9%	9,9%
Autres charges	0,0	-390,3%	0,0	0,0	35,0%	8,3%
<b>Total des recettes</b>	<b>48,6</b>	<b>-7,9%</b>	<b>12,4</b>	<b>12,5</b>	<b>0,0%</b>	<b>25,6%</b>
Cotisations sociales	30,5	-7,0%	8,2	8,3	0,8%	27,2%
Cotisations prises en charge par l'Etat	0,4	-11,8%	0,1	0,1	-5,5%	30,2%
CSG	10,0	-10,0%	2,5	2,5	-0,3%	24,6%
Autres contributions sociales, impôts et taxes	6,9	-11,7%	1,5	1,4	-4,2%	20,9%
Charges liées au non recouvrement	-0,3	-13,8%	-0,1	-0,1	10,3%	23,5%
Transferts	0,4	19,0%	0,1	0,1	-3,4%	19,3%
Autres produits	0,7	15,0%	0,1	0,1	30,7%	17,4%
<b>SOLDE</b>	<b>-1,0</b>		<b>0,1</b>	<b>1,3</b>		

\* : Prévisions du rapport de la CCSS de juin 2016

**Extension du champ de la publication :**

Le champ de cette publication, qui avait été élargi en 2015 aux données de la MSA et du RSI, est étendu en 2016 à de nouveaux régimes. La CNAVPL, la CNIÉG, la CNRACL, la CNMSS et la CRPCEN sont ainsi intégrées dans les résultats ci-dessous. Pour des raisons de lisibilité et de comparabilité avec les données publiées lors de la CCSS, cette extension du champ est présentée isolément. Cette section ci-dessous ajoute les données infra-annuelles de ces cinq régimes aux données de la première partie.

L'intégration de cinq régimes dans le champ de cette publication ne change que très légèrement les soldes mensuels : le solde des huit régimes de base et du FSV s'élève à -4,5 Md€ à fin mars 2016.

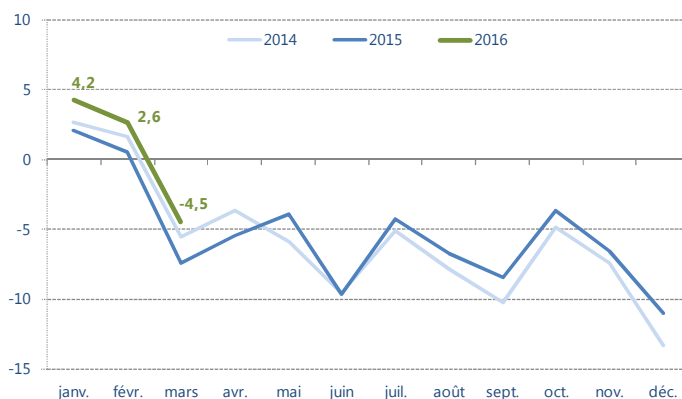
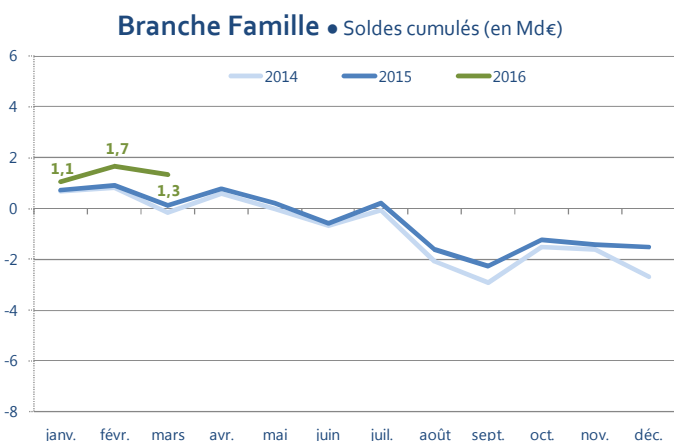
**Régime général, FSV, MSA, RSI, CNRACL, CNIÉG, CNAVPL, CNMSS, CRPCEN**

en milliards d'euros	Montant à fin Mars		Mars-16/ Mars-15
	2015	2016	
<b>Total des dépenses</b>	<b>105,9</b>	<b>105,5</b>	<b>-0,4%</b>
Prestations sociales	97,0	96,9	-0,1%
Transferts	7,0	6,9	-2,6%
Charges de gestion courante	1,8	1,7	-4,9%
Autres charges	0,0	0,0	0,9%
<b>Total des recettes</b>	<b>98,1</b>	<b>101,0</b>	<b>3,0%</b>
Cotisations sociales	59,6	61,2	2,7%
Cotisations prises en charge par l'Etat	0,8	0,8	-0,4%
CSG	19,0	19,9	4,3%
Autres contributions sociales, impôts et taxes	12,2	12,5	1,9%
Charges liées au non recouvrement	-0,5	-0,5	3,3%
Transferts	6,2	6,1	-1,5%
Autres produits	0,7	1,0	53,1%
<b>SOLDE</b>	<b>-7,8</b>	<b>-4,5</b>	
dont RG+MSA+RSI+FSV	-7,6	-4,4	

\* : Prévisions du rapport de la CCSS de juin 2016

Seules les données infra-annuelles de l'année en cours et de l'année précédente apparaissent à ce stade de la publication, la référence à la prévision pourra être présentée au cours du deuxième semestre 2016 de l'ensemble des régimes concernés auront été actualisées.

**Régime général, FSV, MSA, RSI, CNRACL, CNIÉG, CNAVPL, CNMSS, CRPCEN • Soldes cumulés (en Md€)**



**Commission des Comptes de la Sécurité Sociale**

Ministère des finances et des comptes publics  
Ministère des affaires sociales et de la santé  
Ministère des familles, de l'enfance et des droits des femmes

Contact : DSS-CCSS-SECRETARIAT-GENERAL@sante.gouv.fr

